

MODULE 8 : BILAN DU DIAGNOSTIC, PROPOSITIONS ET ACTIONS MISES EN PLACE

Objectifs du module :

A partir des résultats du diagnostic :

- Proposer des solutions d'améliorations de référence : sans prendre en compte les contraintes de mise en œuvre et l'imbrication de plusieurs unités de décision et de gestion (exploitations agricoles et collectivité principalement). Elles sont de trois ordres :

T : limiter les transferts par la mise en place d'aménagements,

R : Raisonner les pratiques en fonction de la sensibilité du milieu,

S : changer le système (plus difficile à mettre en œuvre du fait de l'impact économique du changement).

- Transposer les préconisations de référence en actions concrètes de terrain. Les solutions d'améliorations sont de plusieurs types :

• au sein de l'exploitation agricole, avec comme limites la portée des actions entreprises et comme avantage de permettre une analyse et des propositions qui ne requièrent que l'accord de l'agriculteur. Ce sont les axes T , R, S.

• continues sur plusieurs exploitations avec comme avantage de mettre en œuvre des solutions plus efficaces, et acceptées de tous, donc pérennes mais en envisageant des moyens pour lever les contraintes de voisinage : contact, transmission de documents, aides de la collectivités (subventions, animation) ... Axe T.

• spécifiques à la collectivité (aménagement foncier, rachat de terre). Axes T , R, S

Les étapes abordées dans ce module

1. [Bilan et analyse des données du diagnostic](#)
2. [Construire des scénarios d'évolution](#)
3. [Vers des actions concrètes](#)

Territ'Eau - module 8 Bilan du diagnostic, propositions et actions - version décembre 2011

http://agro-transfert-bretagne.univ-rennes1.fr/Territ_Eau/DIAGNOSTIC/Vers_des_actions/accueil.asp